



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Cruchten Yves  
Président de la Commission des Affaires  
étrangères et européennes, de la  
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Monsieur Bodry Alex  
Président de la Commission des  
Institutions et de la Révision  
constitutionnelle

Luxembourg, le 19 décembre 2019

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant vos commissions la motion de Monsieur Laurent Mosar relative à la mise à disposition des députés des déclarations d'intention et documents similaires et annexes déjà signés et à venir.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 89 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés